



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Natalité et démographie

Question au Gouvernement n° 1269

### Texte de la question

#### NATALITÉ ET DÉMOGRAPHIE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Anne Bergantz.

**Mme Anne Bergantz** . Tout d'abord, au nom du groupe Les Démocrates, j'exprime notre solidarité à la famille, aux proches, aux élèves et aux collègues de la professeure victime d'une agression au couteau à Sanary-sur-Mer hier soir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, EPR, SOC, DR, EcoS, HOR et LIOT.*  
– *M. Julien Brugerolles applaudit également.*)

Madame la ministre des familles, de l'autonomie, de la santé et des personnes handicapées, en 2025, le nombre de décès a dépassé celui des naissances – une première depuis 1945 en France. Ce croisement des courbes, dans un contexte de bouleversement démographique mondial, nous interpelle collectivement car il soulève des enjeux stratégiques pour notre avenir.

**M. Thibault Bazin** . Elle a raison.

**Mme Anne Bergantz** . La démographie est évidemment au cœur de l'avenir de notre modèle social, et de sa soutenabilité. Elle pose la question du potentiel et de la vitalité humaine d'une nation, de sa capacité à affronter les défis et les mutations. Elle interroge aussi le levier migratoire et les conditions d'une intégration plus efficace, humaine et choisie.

Notre politique familiale est-elle à la hauteur du défi que représente le vieillissement de la population ? Se saisir de cette question, ce n'est pas plaider pour une politique nataliste, mais construire une politique qui accompagne le désir d'enfants des nouvelles familles et qui garantit l'épanouissement des parents comme des enfants.

**M. Thibault Bazin** . Il faut les deux : une politique nataliste et une politique familiale !

**Mme Anne Bergantz** . En tant que rapporteure pour la branche famille du projet de loi de financement de la sécurité sociale, je suis fière d'avoir contribué, à vos côtés, à une première avancée avec la création du congé supplémentaire de naissance.

Il faut poursuivre la réforme de notre politique familiale autour du premier enfant, du soutien aux jeunes familles actives et d'une meilleure prise en compte des familles monoparentales.

Mais il faut penser plus loin : répondre au manque de moyens de garde, à la crise du logement, aux inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans la conciliation des vies personnelle et professionnelle.

Penser plus loin, c'est surtout exiger un sursaut de responsabilité de la classe politique, qui doit cesser d'avoir

les yeux rivés sur la prochaine échéance électorale. Dettes démocratique, éducative, sociale, écologique, financière, et donc démographique, c'est à cela qu'il faut répondre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Quelles actions structurelles le gouvernement prévoit-il, en particulier concernant notre politique familiale ? Nous devons agir maintenant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LIOT.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

**Mme Stéphanie Rist**, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je m'associe naturellement aux pensées que vous adressez aux proches de la professeure de Sanary-sur-Mer.

Je vous remercie pour votre question, qui met en lumière le principal enjeu pour notre modèle social au cours des prochaines années : la démographie, et notre transition démographique.

Vous l'avez dit, les courbes se sont croisées du fait d'une chute de la natalité. Plus d'un quart des Français auront plus de 65 ans en 2040. Nous vivons plus longtemps – souvent sans limitation – grâce aux progrès médicaux et à notre système de santé.

Le congé supplémentaire de naissance sera effectif dès le 1er juillet 2026 pour tous les enfants nés à partir du 1er janvier. Je travaille avec l'ensemble des ministères concernés pour que les consultations sur les décrets interviennent en mars et qu'ils soient signés au plus tard fin mai.

Renforcer le pouvoir d'agir de nos concitoyens dans leurs choix, c'est aussi l'approche que j'ai retenue pour le lancement, demain, des travaux pour élaborer un plan d'action sur les enjeux de fertilité et de périnatalité.

Je lancerai également demain, avec des parlementaires, le comité de pilotage infertilité pour officialiser le lancement de mesures très concrètes, que je présenterai en détail.

À la demande de plusieurs d'entre vous, j'ai décidé de réunir infertilité et périnatalité afin de couvrir l'ensemble des parcours des parents et futurs parents – avant la grossesse, pendant la grossesse et durant les premiers mois de l'enfant.

La transition démographique est notre priorité. C'est un enjeu collectif, social et que nous devons financer pour les années à venir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Anne Bergantz](#)

**Circonscription** : Yvelines (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Démocrates

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1269

**Rubrique** : Démographie

**Ministère interrogé** : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire** : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2026